



HEYRIEUX FLASH

22 AVRIL 2020

SPECIAL

CRISE SANITAIRE : COVID-19

Chères Heyriardes et Chers Heyriards

Le 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé lors de son discours qu'il prolongeait le confinement jusqu'au 11 mai. A partir de cette date, les écoles devraient ouvrir **progressivement**, ainsi que certains commerces. L'emploi du conditionnel nous amène à rester tous très prudents face à l'inconnu de cette pandémie.

L'inquiétude et les questionnements peuvent être légitimes notamment pour vous parents et enseignants. Quelles vont être les modalités de réouverture des classes ? Un service de restauration sera-t-il assuré ? A ce stade, les réponses prises ne sont pas connues et des éclaircissements devraient être faits dans les prochains jours. En tout état de cause et quelles que soient les décisions précises, l'ensemble des classes des écoles seront à nouveau nettoyées et désinfectées, la semaine précédant le 11 mai. Si nos écoles devaient rouvrir, tout sera mis en œuvre pour permettre cette reprise progressive en respectant les consignes sanitaires, afin que chacun (enfants, parents, enseignants, personnel communal) se sente rassuré tant que de besoin.

Comme suite à notre demande insistante, le bureau de Poste a ouvert ses portes le jeudi 16 avril et il en sera ainsi tous les jeudis de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 jusqu'au retour de ses effectifs nécessaires à son fonctionnement normal ; nous comptons sur vous pour respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Les boîtes jaunes sont relevées quotidiennement ; dès ce jour, les lettres et colis seront livrés du mardi au vendredi, donc sur quatre jours au lieu de trois, et du lundi au jeudi les deux semaines suivantes, les vendredis 1^{er} et 8 mai étant fériés.

Devant la demande grandissante des producteurs du marché qui ne pouvaient pas venir en raison d'un nombre restreint de stands, nous avons vendredi dernier, en accord avec la Sous-Préfecture, organisé un petit marché supplémentaire sur la place des Bosquets, à côté de la Caserne des Pompiers, permettant ainsi de privilégier la production locale.

Durant cette période de confinement, les déchetteries ont été fermées par le SMND, gestionnaire de celles-ci. Il a été demandé aux personnes de garder leurs déchets verts dans un coin de leur terrain en attendant la réouverture de ces déchetteries. Malheureusement, c'est un trop grand effort qui a été demandé au vu des nombreux déchets verts ou autres, qui « fleurissent » dans nos chemins et voire plus grave encore dans les fossés bordant nos routes au risque d'empêcher, en cas de forte pluie, l'eau de s'écouler et de voir les fossés débordés avec les conséquences que vous pouvez deviner. Ces incivilités ne sont pas acceptables, car elles font courir des risques d'inondations et ne respectent pas le travail des employés communaux en charge de l'entretien de ces fossés. Nous rappelons que toute personne à l'origine d'un dépôt sauvage encourt une amende de 1500€ ; en tant que Maire de notre village, je serai ferme et vigilant, soyez en persuadés ! Aussi, nous avons décidé de contacter le SMND, afin de trouver une solution intermédiaire ; la Municipalité a ainsi décidé la mise en place de bennes à déchets verts sur la place Jules Ferry sous surveillance d'un agent technique et d'un policier municipal, le mercredi 29 Avril de 7h30 à 11h30.

Afin de bénéficier de ce service, il conviendra de prendre un rendez-vous à la Mairie par téléphone (04.78.40.00.14) le matin de 8h00 à 12h00 et d'indiquer vos nom, prénom, adresse, numéro d'immatriculation, volume approximatif de déchets (2 à 3m³ maximum) ; l'accès sera limité à un passage par foyer. Lors de votre RV, il conviendra de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour avoir accès à la benne. Vous devrez également de vous munir d'une attestation de déplacement en cochant la case : déplacement pour effectuer des achats de première nécessité... Cette initiative pourra être reconduite si besoin s'en faisait sentir le mercredi de la semaine suivante, toujours dans les mêmes conditions. Vous comprendrez que cette procédure bien que contraignante est obligatoire pour assurer cette collecte dans les meilleures conditions.

Devant les zones d'ombres relatives à la levée du confinement, une des interrogations est le port du masque ? Ne voulant pas faire prendre le moindre risque à nos habitants, nous avons décidé de fournir à l'ensemble de la population des masques lavables et réutilisables en complément de ceux qui seront fournis par la Région ; néanmoins, je ne vous cache pas qu'il s'agit d'une mesure complexe à mettre en œuvre, notamment en raison de deux paramètres : délai et quantité ; les diverses sociétés privilégient les commandes les plus importantes (+ 200.000 masques), c'est ainsi que les communes voisines ont pu profiter de la commande effectuée par la CAPI ou le Grand Lyon. Malgré ces difficultés, j'y tiens et nous le ferons ; ainsi, suffisamment de masques seront achetés pour compléter dans les meilleurs délais possibles, ceux qui sont actuellement en cours de confection auprès de nos couturières bénévoles qui s'activent dans un premier temps pour fournir à nos personnes les plus fragiles la protection souhaitée ; c'est ainsi que plus de cent masques ont été distribués gratuitement lors des livraisons des courses à domicile, qui se poursuivent maintenant depuis un mois ; ce dispositif est élargi aux familles monoparentales avec des enfants en bas âge ; **MERCI à nos couturières et bénévoles ; MERCI à mon adjointe Christelle Moreau à qui j'ai confié cette tâche.** Je ne manquerai de vous communiquer les dates et modalités de distribution des masques dès que possible.

L'achat de ces masques aura un coût non négligeable pour la Commune, plusieurs dizaines de milliers d'euros, mais comment parler de coût lorsqu'il s'agit de personnes, d'êtres chers, d'amis, de voisins... Cette décision, je l'assume car il est de mon devoir de prendre soin de mes administrés.

Je terminerai en vous donnant des nouvelles de notre EHPAD, où le personnel continue de faire **un travail remarquable** ; les résidents sont toujours confinés, sans voir leur famille, mais chacun comprend qu'il en est de l'intérêt de tous. Les précautions prises par la Directrice sont porteuses d'effets ; nous restons à ses côtés en répondant autant que faire se peut à ses demandes ; un très grand coup de chapeau à tous ! Quand le soir à 20h00, comme des millions de Français j'applaudis, je n'oublie jamais de penser à l'ensemble du personnel et à Mme la Directrice de l'EHPAD. Encore MERCI ! L'EHPAD a pris connaissance des annonces ministérielles sur la mise en place d'un droit de visite dans des conditions « extrêmement limitées » : la Direction réfléchit à cette perspective, ne manquera pas d'informer les familles concernées et compte sur votre patience, **afin de préserver la santé des résidents.**

Je terminerai par une petite citation : « La vie doit être vécue en regardant vers l'avenir, mais elle ne peut être comprise qu'en se retournant vers le passé » Sören Kierkegaard.

Restant à votre entière disposition,

Bien à vous

Daniel ANGONIN, Maire d'HEYRIEUX